

# Changement de prénom

La loi autorise, sous condition, le changement de nom patronymique ou de prénom de la famille. La procédure pour faire modifier son Etat-civil a évolué.

## Demande de changement de nom ou de prénom de la famille

Pour certaines situations, il n'est plus nécessaire de passer devant un juge des affaires familiales pour modifier son Etat-civil.

Aujourd'hui, il suffit de constituer un dossier avec en premier lieu une demande de changement de prénom selon votre situation :

- > mineur
- > enfant de plus de treize ans
- > majeur
- > majeur sous tutelle

Le dossier devra être étayé par des arguments justifiant la demande.

Une fois le dossier complété, veuillez prendre rendez-vous pour le déposer en mairie d'Uzès auprès du service Etat-Civil en appelant le 04 66 03 48 48.

### Décès d'un agent public contractuel : quels droits à pension de réversion ?

En tant qu'époux ou épouse (ou ex-époux ou ex-épouse) d'un agent public contractuel décédé, vous pouvez percevoir une [pension de réversion](#) (particuliers), si vous avez au moins 55 ans et en fonction de vos revenus.

La demande de pension de réversion se fait auprès du régime général de la Sécurité sociale, dans les mêmes conditions que pour un [ayant droit d'un défunt ayant travaillé dans le privé](#) (particuliers).

En tant qu'époux ou épouse (ou ex-époux ou ex-épouse), selon votre âge, vous pouvez également percevoir une [retraite de réversion complémentaire](#) auprès de l'Ircantec.

## Où s'adresser ?

Ircantec

Par courriel

Accès aux [formulaire de contact](#)

Par téléphone

Infos retraites : **02 41 05 25 25**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Pour toute information sur la réglementation, les démarches ...

Serveur vocal : **02 41 05 24 00**

7j/7, 24h/24. Pour toute information concernant votre pension (date de paiement, montant mensuel, modalités de changement d'adresse ou de paiement).

Aide à l'inscription et à la connexion : **02 41 05 30 19**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Par courrier

24 rue Louis Gain

BP 80726

49939 ANGERS CEDEX 9

Indiquer vos références (n° de Sécurité sociale et/ou n° de contrat).

Sur place

**Uniquement sur rendez-vous** - Demande de rendez-vous au 02 41 05 25 38

À Angers : 21 rue Auguste Gautier, du lundi au vendredi de 9h à 17h

À Paris : 12 avenue Pierre-Mendès France, Paris XIII, du lundi au mercredi de 9h à 17h

## [Caisse primaire d'assurance maladie \(CPAM\)](#)

---

## Pour en savoir plus

› [Mes droits en cas de décès d'un proche retraité](#)

Caisse nationale d'assurance vieillesse

› [Ircantec : droits à pension de réversion complémentaire de l'époux\(se\)](#)

Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec)

## Voir aussi...

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/changement-de-prenom?xml=F12394&cHash=2ccadb141a2f948413c6da7b821fb9f0?>

> [Pension de réversion](#) (particuliers)

> [Pension de réversion du régime général - Défunt ayant travaillé dans le privé](#) (particuliers)

---

## CONTACT

---



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)